



Peut on travailler gratuitement

Par **zorore**, le **23/06/2008** à **22:38**

bonjour,

voila ma situation,je suis coiffeuse,je travail a mi temps.j aimerais passer l autre moitier de mon temps a aider ma mere qui est coiffeuse a domicile.

cette situation serait temporaire,car l année prochaine elle sera en retraite et je reprendrais donc son entreprise en main.

-ai je le droit de declarer mon chiffre d affaire sur son compte professionnel?

-puis je le faire a titre gratuit?sous forme de stage? benevola?

-faut il faire un contrat de travail?

merci pour vos reponse